



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS  
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

AVIS DE MOTION  
ADOPTION  
PUBLICATION

14 janvier 2013  
4 février 2013  
5 février 2013

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-320**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008-279, CONCERNANT LA VIDANGE DES  
FOSSES SEPTIQUES ET DES FOSSES DE RÉTENTION**

**ATTENDU** qu'il y a eu création de nouvelles rues et qu'il est devenu nécessaire de modifier l'annexe 1 du règlement 2008-279;

**ATTENDU** qu'avis de motion de ce règlement a dûment été donné à la séance du 14 janvier 2013;

**À CES CAUSES**, il est proposé par Isabelle Pouliot appuyé par Louise Lainé que le règlement # 2013-320 pour modifier le règlement 2008-279, amendé par le règlement 2009-283 Concernant la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention soit adopté ainsi qu'il suit à savoir :

**Article 1** L'annexe 1 du règlement 2008-279 est abrogée et remplacée comme suit :

<b>SECTEUR EST</b>	<b>SECTEUR OUEST</b>
<b>Logements non desservis par les égouts municipaux, situés en bordure des chemins suivants :</b>	<b>Logements non desservis par les égouts municipaux, situés en bordure des chemins suivants</b>
Bacchus chemin	Anse, chemin de l'
Bellefine, chemin	Lafleur chemin
Blais, côte	Lafleur, côte
Bouthillier, chemin le	Pouliot, chemin
Cerisiers, chemin des	Royal (jusqu'au 1451: Manoir), chemin
Chênes, chemin des	
Côtes, chemin des	
Desmeules, chemin	
Église, rue de	
Érables, chemin des	
Falaise, chemin de la	
Gobeil, chemin	
Héritage, chemin de l'	
Hibou, chemin du	
Laliberté, chemin	
Laverdière, chemin	
Lièges, chemin des	



<b>...SUITE <u>SECTEUR EST</u></b>
Lilas, chemin des
Marguerites, chemin des
Marie-Carreau, chemin
Martineau, chemin
Mauries, chemin des
Mitan, chemin du
Moulin, chemin du
Muguet, chemin du
Picard, chemin
Roses, chemin des
Royal (après le 1451), chemin
Saules, chemin des
Scieur, chemin du
Simard, chemin
Tournesols, chemin des

**Article 2    ENTREE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es).

Résolution 2013-02-22

\_\_\_\_\_  
*Jean-Claude Pouliot, maire*

\_\_\_\_\_  
*Lucie Lambert, dir.gén. & sec.-très.*